

Séance ordinaire du 20 décembre 1843

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **1 (1842-1846)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

rait chaque fois 14 à 20 jours et avait produit un grand affaiblissement ; aucun des nombreux moyens employés n'avait produit d'amélioration ; un examen attentif ayant prouvé qu'il n'y avait aucune affection organique, l'auteur employa une solution de deux gros d'extrait de Penghawar jambie dans une once d'eau, dont on donna toutes les heures une cuillerée à soupe pendant deux jours : au bout de ce temps la perte fut arrêtée et ne reparut plus.

» Le docteur Kool termine en émettant le vœu que d'autres praticiens continuent ces expériences qui lui paraissent promettre un beau résultat. Je n'ajoute pas assez de foi à l'amputation sans ligature citée par la Gazette des Hôpitaux, pour espérer qu'on puisse la remplacer par la mousse du Penghawar jambie, mais je pense qu'il vaudrait la peine de s'en procurer une assez grande quantité pour faire quelques expériences. »

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 1843.

Présidence de M. Hollard, vice-président.

M. le *Président* communique une lettre de M. Ricou, annonçant l'envoi d'un sac de *guano*, dont notre collègue fait présent à la Société. MM. Béranger, Blanchet et E. Chavannes sont priés de faire quelques expériences sur cet engrais.

M. Blanchet lit un *Mémoire sur la taille de la vigne**. En voici un extrait :

* *Essai sur l'art de tailler la vigne et les arbres fruitiers* ; par R. BLANCHET. Lausanne, Ducloux. 1844. Broch. 8° de 58 pages.

« La taille est une opération qui consiste à enlever certaines parties du bois d'un arbre ou d'un arbuste. Elle a pour but :

» 1°. De modifier la forme naturelle des arbres pour leur en imposer une particulière d'après le climat, le système de culture, la symétrie, et quelquefois le caprice des hommes.

» 2°. De maintenir l'équilibre dans le végétal, en forçant la sève à circuler également dans toutes les parties et à laisser partout la même quantité de nourriture.

» 3°. De forcer l'arbre à donner chaque année des récoltes plus abondantes et de meilleure qualité.

» La nature ne nous offre aucun modèle de cette suite d'opérations tout-à-fait artificielles, qui portent sur les fruits la nourriture que l'arbre destinait à la croissance et à l'entretien de son bois.

» C'est un art moderne, qui est la suite de l'introduction de quelques arbres et arbustes de régions chaudes dans un climat plus tempéré. Dans les pays méridionaux le terrain est si fertile, le climat si doux, que sans aucun soin la vigne y donne en abondance des vins généreux ; aussi les Romains et les Grecs n'ont pas eu besoin d'avoir recours à toutes les améliorations que nous avons introduites successivement dans la culture de la vigne. Chez nous l'art a vaincu la nature, car nos ceps abandonnés entièrement à eux-mêmes ne donneraient, au bout de quelques années, que des produits de médiocre qualité et bientôt totalement nuls ; puis plus tard, envahis par les ronces et les épines, ils seraient obligés de céder la place au plus fort, à l'ancien habitant du sol. Il en serait de même de toutes les plantes cultivées, et nous ne pourrions pas citer d'exemple d'un

végétal, sorti de sa région ou de sa station, qui pût résister à ce combat, si l'homme venait à disparaître de la surface de la terre.

» Anciennement, on apportait peu de soins à cette opération, et l'on enlevait les sarments comme nous voyons couper les branches de saule. On a remarqué plus tard qu'avec certaines précautions, et au moyen d'une taille raisonnée, on pouvait obtenir une récolte plus considérable, et en même temps prolonger la durée des ceps. Les vigneron s'accordent sur le principe général que les tailles doivent être faites sur la partie supérieure de la branche ou corne que l'on fait développer horizontalement, aussi rarement que possible sur les parties latérales, jamais alternativement des deux côtés de la branche et encore moins sur sa surface inférieure. Le but de cette règle est de conserver latéralement et inférieurement la plus grande étendue d'écorce sans cicatrices, sans plaies, sans bois mort, et de faciliter ainsi la circulation directe et immédiate de la sève dans les parties où l'on sait qu'elle se rencontre en plus grande quantité.

» L'écorce de la vigne étant très-mince, il est bien rare de voir les cicatrices se recouvrir. L'on retrouve ordinairement sur les vieux ceps les traces de toutes les tailles que l'on y a faites.

» Quant à nous, nous croyons que l'ébourgeonnement devrait se faire dès que les boutons ont grossi, qu'ils ont quatre ou six lignes de longueur et avant leur épanouissement. En laissant le bon bouton pour la taille et le borgne que l'on jugerait convenable, on enlèverait le reste; les boutons recevant dès leur jeunesse plus de nourriture seraient plus forts, plus vigoureux, s'habitueraient à se soutenir

seuls ; la plaie serait nulle et l'opération très-vite faite. Les maîtres vigneronns pourraient même en faire une partie en fossoyant, et à Lavaux, cet ébourgeonnement aurait lieu pour la moitié des vignes avant le travail du labour ; on n'irait pas immédiatement après fouler la terre pour la feuille. Nous ne le conseillerons pas pour les parties du vignoble exposées aux coups de vent, les gros bois seraient vite abattus, mais partout ailleurs, surtout dans les vignes faibles, nous espérons le voir bientôt admis.

» On perd par le développement de ces jeunes pousses beaucoup de principes élémentaires ; que de hottées n'en sort-on pas d'une pose ? Les jeunes pousses sont proportionnellement plus riches en bases alcalines, en sucre, en gomme, et en acides organiques ; données aux vaches, elles produisent plus de lait et un lait plus nutritif que les débris de l'épamprement que l'on enlève plus tard ; c'est tout autant de parties élémentaires dont on prive les jeunes branches et les jeunes raisins que l'on veut laisser développer, pour les convertir en un fourrage qui ne vaut pas un franc le quintal.

» D'après ce que nous venons de voir, l'ébourgeonnement est une des opérations les plus importantes ; il prépare la taille et force le vigneron de suivre ce qui a été commencé. En combinant la taille et l'ébourgeonnement, un vigneron intelligent fera en sorte d'avoir des récoltes moyennes et suivies qui lui fourniront chaque année le même revenu, sans nuire à l'avenir de ses plantations. Les récoltes considérables, tout en épuisant la vigne, font sortir le cultivateur de son assiette, l'habituent à faire une dépense au-dessus de ses moyens, et les récoltes faibles viennent lui rappeler

qu'il a oublié de mettre quelque chose de côté pendant les années abondantes.

» J'ai essayé depuis plusieurs années d'appliquer les mêmes principes de taille aux espaliers ; pour cela , j'ai coupé le tronc à une certaine hauteur , suivant les circonstances , et au lieu de faire développer quatre branches horizontales comme dans la vigne , je les fais développer verticalement contre un mur.

» La première année, vous ébourgeonnerez devant et derrière , vous laisserez une branche se développer de chaque côté ; si l'une d'elles a trop de vigueur , vous l'attachez , l'autre restant libre et étant exposée à l'action du vent , gagne en force et vous obtenez deux branches égales. L'on peut aussi en pinçant le bout de la branche forte , modérer son développement.

» Au printemps suivant , si vous n'avez pas pu mettre vos deux branches en équilibre , vous pallissadez votre branche forte en l'arquant inférieurement dans sa partie supérieure ; vous laissez libre la branche faible , ou , si cela est nécessaire , vous l'attachez à un petit tuteur isolé.

» Vos deux branches étant égales , vous les pallissadez de manière à laisser entre elles un angle d'environ 45° ; vous les taillez à demi-pied environ , d'après leur force , en plaçant la plaie de la taille au-dessus du bouton supérieur ; vous ébourgeonnez devant , derrière et dessus et vous ne laissez que deux boutons dans la partie extérieure latérale de chaque branche.

» Ces deux boutons se développent en deux branches que vous pallissadez latéralement en maintenant , pour la supérieure , la même direction que celle de l'année précédente ; quant à l'inférieure , on l'abaisse et on la rapproche

de la ligne horizontale ; il arrive fréquemment que ces branches sont assez fortes pour pousser la même année des branches à fruit que l'on ébourgeonne et pallissade de suite, d'après les principes que nous avons énoncés.

» La quatrième année, on fixe régulièrement les quatre branches-mères, deux de chaque côté, les deux supérieures formant ensemble un angle de 45° , et les deux inférieures presque horizontales ; on continuera d'ébourgeonner les forts boutons qui tendent à se développer dans la partie supérieure des rameaux et qui donneraient des bois gourmands ; on ne laisse que les petits qui forment les branches à fruit.

» Toutes les tailles doivent être dans la partie supérieure des branches et l'on doit conserver, comme dans la vigne, la partie inférieure de l'écorce sans plaies et sans cicatrices.

» Ce ne sera qu'insensiblement et à la longue que l'on remplira le vide laissé entre les deux branches supérieures.

» En suivant les principes que nous venons d'énoncer, l'on n'aura jamais de fortes plaies à faire à l'arbre ; la partie inférieure sera toujours en force et garnie convenablement de branches, de fleurs et de fruits ; les branches gourmandes ne se développeront pas et n'absorberont pas la meilleure nourriture du végétal ; on n'aura plus besoin de les enlever et de former des grandes plaies sur les branches. La force sera également répartie sur tout le végétal et l'équilibre s'y maintiendra facilement.

» Les pêchers que nous avons élevés de cette manière ont très-bien réussi ; cette taille se rapproche beaucoup de celle que nous avons vu suivre à Montreuil, où la culture de cet arbre a atteint une grande perfection.

» C'est en effet dans les localités où l'on s'adonne entièrement à une culture qui fait la seule ressource d'une population que nous devons aller étudier les cultures spéciales. Depuis des siècles, l'expérience et l'intelligence s'y prêtent de mutuels secours, et ce qu'une longue expérience a consacré, ce qui est approuvé par notre jugement éclairé, doit être considéré comme la vérité; il faut bien le distinguer de la routine, espèce d'instinct qui ne fait usage ni du jugement, ni de l'intelligence. »

SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 1844.

Présidence de M. Wartmann.

M. le *Président* communique une lettre du Conseil d'Etat annonçant que cette Autorité a bien voulu accorder à la Société un subside de 200 francs pour la publication de son Bulletin.

M. le professeur *Wartmann* dépose les observations météorologiques faites au solstice d'hiver, dans le cabinet de physique.